





**Mot Indicateur:** Danger

**Mention de Danger:** Liquide combustible.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Peut provoquer le cancer.

**Conseil de Prudence**

**Prévention:** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Intervention:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas d'incendie: Éteindre avec du sable, de la poudre sèche ou de la mousse à l'épreuve de l'alcool.

**Entreposage:** Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais. Garder sous clef.

**Élimination:** Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, internationale.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):** Un liquide inflammable accumulant la statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Siloxanes and Silicones, 3-[(2-aminoethyl)amino]propyl Me, di-Me, methoxy-terminated	102782-92-3	10 - <20%
Isotridecyl Alcohol, Ethoxylated	9043-30-5	5 - <10%
Ethyl alcohol	64-17-5	1 - <5%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

### 4. Premiers soins

**Description des premiers soins requis**

<b>Inhalation:</b>	Sortir au grand air.
<b>Contact Cutané:</b>	Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après l'achèvement du travail.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
<b>Ingestion:</b>	Rincer soigneusement la bouche.
<b>Protection personnelle pour les secouristes:</b>	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

<b>Symptômes:</b>	Irritation des voies respiratoires. Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlure et larmolement.
<b>Dangers:</b>	Données non disponibles.

**Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis**

<b>Traitement:</b>	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
--------------------	--

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Risques d'Incendie Généraux:** Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

**Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées:</b>	Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et étendra le feu.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:** En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

<b>Procédures de lutte contre l'incendie:</b>	Données non disponibles.
<b>Équipement de protection spécial pour les pompiers:</b>	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.



## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:</b>	ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat).
<b>Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:</b>	En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.
<b>Mesures de Précautions Environnementales:</b>	Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

## 7. Manutention et stockage

### Manutention

<b>Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielles. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.
<b>Conseils de manipulation:</b>	Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielles. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
<b>Mesures de prévention des contacts:</b>	Données non disponibles.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielles. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Entreposage

<b>Conditions de stockage sûres:</b>	Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.
<b>Matériau d'emballage sûr:</b>	Données non disponibles.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de Contrôle

#### Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Ethyl alcohol	PEL	1,000 ppm 1,900 mg/m <sup>3</sup>	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02



			2006)
	STEL	1,000 ppm	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2009)

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Ethyl alcohol	STEL	1,000 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ethyl alcohol	STEL	1,000 ppm	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Ethyl alcohol	TWA	1,000 ppm	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (03 2020)

**Contrôles Techniques Appropriés**

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux:** Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

**Protection de la Peau**

**Protection des Mains:** Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

**Protection de la peau et du corps:** Données non disponibles.

**Protection Respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.

**Mesures d'hygiène:** Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

**État physique:** Liquide

**Forme:** Liquide

**Couleur:** Blanc

**Odeur:** Suave

**Seuil de perception de l'odeur:** Données non disponibles.

**pH:** 7

**Point de fusion/point de congélation:** Données non disponibles.

**Température d'ébullition initiale et** Données non disponibles.



<b>intervalle d'ébullition:</b>	
<b>Point d'éclair:</b>	70 °C 158 °F
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - inférieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Pression de vapeur:</b>	Données non disponibles.
<b>Densité de vapeur:</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
<b>Densité relative:</b>	1
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Soluble
<b>Solubilité (autre):</b>	Données non disponibles.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>Viscosité:</b>	Données non disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité:</b>	Données non disponibles.
<b>Stabilité Chimique:</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Données non disponibles.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Chaleur, étincelles, flammes.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes. Bases, alcalis (organiques). Isocyanates
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
<b>Contact Cutané:</b>	Modérément irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque des lésions oculaires graves.



**Ingestion:** Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation:** Données non disponibles.

**Contact Cutané:** Données non disponibles.

**Contact avec les yeux:** Données non disponibles.

**Ingestion:** Données non disponibles.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

##### Orale

###### Produit:

###### Substance(s) spécifiée(s):

Ethyl alcohol DL 50 (Rat): 10,470 mg/kg

##### Cutané

###### Produit:

###### Substance(s) spécifiée(s):

Ethyl alcohol DL 50 (Lapin): 17,100 mg/kg

##### Inhalation

###### Produit:

###### Substance(s) spécifiée(s):

Ethyl alcohol CL 50 (Rat): 116.9 mg/l

#### Toxicité à Dose Répétée

###### Produit:

Données non disponibles.

#### Corrosion et/ou Irritation de la Peau

###### Produit:

Données non disponibles.

###### Substance(s) spécifiée(s):

Ethyl alcohol in vivo (Lapin): Modérément irritant , 24 - 72 h

#### Lésion/Irritation Grave Des Yeux

###### Produit:

Données non disponibles.

###### Substance(s) spécifiée(s):



Ethyl alcohol                      Lapin, 24 - 72 hrs: Effet irritant.

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**

**Produit:**                              Données non disponibles.

**Cancérogénicité**

**Produit:**                              Données non disponibles.

**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Ethyl alcohol                      Évaluation globale : Cancérogène pour l'humain. Évaluation globale :  
Cancérogène pour l'humain.

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**

Ethyl alcohol                      Connu être cancérogène pour l'humain

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):**

Aucun composant cancérogène identifié

**Mutagénécité de la Cellule Germinale****In vitro**

**Produit:**                              Données non disponibles.

**In vivo**

**Produit:**                              Données non disponibles.

**Toxicité pour la Reproduction**

**Produit:**                              Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique**

**Produit:**                              Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée**

**Produit:**                              Données non disponibles.

**Risque d'Aspiration**

**Produit:**                              Données non disponibles.

**Autres Effets:**

Données non disponibles.

**12. Données écologiques****Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Ethyl alcohol CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 14.2 g/l Résultat expérimental, étude clé

**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Ethyl alcohol CL 50 (Ceriodaphnia dubia, 48 h): 5,012 mg/l résultat expérimental Résultat expérimental, étude clé

**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Ethyl alcohol DSENO (Ceriodaphnia dubia): 2 mg/l résultat expérimental Résultat expérimental, étude clé

**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Ethyl alcohol 95 % Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)****Produit:** Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

Ethyl alcohol      Log Kow: -0.31

**Mobilité dans le Sol:**      Données non disponibles.**Autres Effets Nocifs:**      Données non disponibles.**13. Données sur l'élimination****Méthodes d'élimination:**      Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.**Emballages Contaminés:**      Données non disponibles.**14. Informations relatives au transport****TDG:**

Non réglementé

**CFR / DOT:**

Non réglementé

**IMDG:**

Non réglementé

**15. Informations sur la réglementation****Réglementations Fédérales des Etats-Unis****TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::****Identité Chimique**

Ethyl alcohol

**Quantité à déclarer**

100 lbs.



## Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

### Catégories de danger

Danger d'incendie  
Risques immédiats (aigus) pour la santé  
Risque différé (chronique) pour la santé  
Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)  
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux  
Cancérogénicité  
Dangers non classés ailleurs (DNCA)

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Non réglementé.

### É.U. EPA Loi sur le Droit à l'Information de la Communauté et des Plans d'Urgence (EPCRA) SARA Titre III Section 313 Agents Chimiques Toxiques (40 CFR 372.65) - Notice Requise du Fournisseur

Non réglementé.

### Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

### Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

## États-Unis - Réglementation des États

### États-Unis - Proposition 65 de la Californie



#### ATTENTION

Cancer et Dommages Reproductifs - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov)

## Règlements internationaux

### Protocole de Montréal

Sans objet

### Convention de Stockholm

Sans objet

### Convention de Rotterdam

Sans objet

### Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC:



---

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : < 350 g/l  
COV - Méthode 310 : 2.00 %



**Inventaires:**

AU AIICL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
ONT INV:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
INSQ:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.



Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
TCSI:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de TSCA américain:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
CH NS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
TH ECINL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
VN INVL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
EINECS, ELINCS ou NLP:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

## 16. Autres informations

<b>Date de la Révision:</b>	11/07/2022
<b>Version n°:</b>	2.0
<b>Autres Informations:</b>	Données non disponibles.



**Avis de non-responsabilité:**

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.